

Ramassages des déchets ménagers, des papiers-cartons et des objets encombrants.

Déchêts ménagers : Ceux-ci sont repris chaque semaine aux jours ci-après (sauf jours fériés).

- Lundi** : Camargue – Forges - Bourlers - Petits containers de Chimay – Les Hauts Marais
Mardi : Saint-Remy – Robechies – Villers-la-Tour – Bailièvre - Salles – La Fagne
Mercredi : Chimay centre – Vaulx – Lompret
Jeudi : Baileux – Rièzes – L'Escaillère
Vendredi : Chimay centre – Virelles

Papiers-cartons : s'effectue "la 3ème semaine de chaque trimestre":

Collecte du mercredi : sections de Chimay, Saint-Remy et Virelles.

Collecte du jeudi : sections de Bourlers, Baileux, Rièzes, l'Escaillère, Vaulx et Lompret.

Collecte du vendredi : sections de Robechies, Bailièvres, Salles, Villers-la-Tour et Forges.

Comment s'y prendre ?

Conditionnements : les papiers-cartons seront regroupés de préférence dans des caisses en carton ou en paquets ficelés. Ne déposez pas vos papiers-cartons dans des sacs ou sachets en plastique.

Les papiers-cartons doivent être non souillés et les emballages bien vidés.

Matières à déposer :

- sacs en papier
- boîtes en carton
- magazines ou journaux
- dépliants publicitaires
- livres
- annuaires téléphoniques
- papier ordinateur
- papier machine et à écrire

A ne pas déposer :

- papier souillé ou gras
- papier aluminium
- papier cellophane
- papier peint
- films en plastique

Concernant les commerçants, les indépendants et les collectivités – les dispositions qui leur ont été communiquées restent d'application.

Pour toutes précisions éventuelles, prière de contacter l'Echevin de l'Environnement.

- Dates :

16, 17 et 18 janvier 2008
16, 17 et 18 avril 2008
16, 17 et 18 juillet 2008
22, 23 et 24 octobre 2008

Le ramassage étant très matinal, il est conseillé de sortir ses **papiers et cartons la veille au soir.**

Le ramassage des objets encombrants s'effectue "la 2ème semaine de chaque trimestre" aux jours fixés pour les ramassages des déchets ménagers :

07 au 11 janvier 2008 07 au 11 avril 2008 07 au 11 juillet 2008 13 au 17 octobre 2008
--

Objet autorisés :

- les récipients volumineux
- les sommiers et matelas
- les vieux meubles et portes, etc...

Objet non autorisés et non repris

- les matières recyclables (papiers-cartons-verre, etc...)
- les matériaux de construction (briques-pierres-gravas)
- les déchets spéciaux (pots de peinture-etc...)
- les appareils électriques et électroniques (postes de radio-télévision-frigos-machines à laver, congélateur-etc...)

Vos encombrants devront être sortis dès le **premier jour de la semaine de ramassage.**

Attention! Les vieux pneus, les produits nocifs ou dangereux ne seront pas enlevés lors de ces collectes.

Ces derniers peuvent être déposés au parc à conteneurs rue Grand Prix des Frontières n°1 durant les heures d'ouverture (tél. : 060/21.54.40).

Horaire du Parc à conteneurs :

Du 1er avril au 30 septembre, le parc à conteneurs sis à la rue du Grand Prix des Frontières est à votre disposition du mardi au vendredi de 10 à 12h30 et de 13h à 18 heures, ainsi que le samedi de 8 à 16 heures. (le parc est fermé les jours fériés, les dimanches et les lundis).

Du 1er octobre au 31 mars, lundi : fermé, du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, le samedi : de 8h à 16h.